

ÉCONOMIE ■ L'exploitation forestière assure une importante source de revenus à Saint-Junien-la-Brègère

L'arbre qui cache une forêt d'économie

Le maire de Saint-Junien-la-Brègère, qui accueillait le préfet de Creuse et la sous-préfète d'Aubusson vendredi, leur a présenté le travail effectué en matière d'exploitation forestière et les bénéfices qu'en tire la commune.

Virginie Mayet
virginie.mayet@centrefrance.com

Avec 150 habitants pour 2.500 hectares, il était naturel que Saint-Junien-la-Brègère se tourne vers l'exploitation forestière.

Ici, la filière bois est même devenue une filière économique majeure. « Freiner l'activité bois c'est se tirer une balle dans le pied. Il faut développer cette filière dans notre secteur, prêche Alain Calomine, maire de Saint-Junien, face au préfet de la Creuse, Philippe Chopin, déjà emballé.

La forêt a permis d'investir et de faire des économies

Et il faut dire que le maire a des arguments pour convaincre. « La commune est une belle vitrine de ce que nous pouvons faire avec la forêt. » Et le maire d'énumérer tout ce qui a pu être réalisé grâce au GSF, le groupement syndical forestier, et la vente de bois. Il y a eu le terrain de tennis, le réaménagement de la mairie, la salle polyvalente, un peu de renforcement de chaussée par-ci, par-là. Mais pas seulement.

Et Alain Calomine d'entraîner les élus en direction de la chaufferie municipale. Une chaufferie bois qui a été acquise il y a



AMÉNAGEMENT. Le groupe d'élus devant la piste forestière réaménagée pour les randonneurs. PHOTO MICHÈLE DELPY

quatre ans grâce aux revenus générés par la vente de bois. Elle permet de chauffer la mairie, l'école et son logement, ainsi que la salle polyvalente. Résultat : la commune est passée d'une facture énergétique de 15.000 euros avec le gaz à 4.500 euros avec le bois plaquette. Dix mille euros d'économie par an, ce n'est pas rien ! Alors ce genre d'initiative fait des émules.

« Sans l'apport du bois nous

n'en serions pas là. » Et le maire se félicite de voir que la Communauté de communes de Bourgneuf/Royère-de-Vassivière ait désormais une commission bois ainsi qu'un animateur pour accompagner les vingt communes.

Après la chaufferie, direction les parcelles forestières. Jérôme Vany, agent patrimonial ONEF, guide le groupe à travers les résineux et les feuillus. « La piste forestière a été aménagée afin

d'être moins homogène ou monotone. » Ici, les feuillus sont en majorité des châtaigniers et les résineux des douglas.

Après l'aménagement paysager, le groupe se retrouve face à un lieu de découpe et un dépôt de branches avant d'arriver à des plantations plus récentes. L'occasion de découvrir qu'il existe plusieurs méthodes de régénération.

Dans ce secteur, le groupement privilégie les coupes rases.

Tout est régulier. Tout comme les revenus. « Le GSF ne coupe que 2 ha à chaque fois, en moyenne, car il est important pour les communes d'avoir un apport de revenus réguliers, sans que cela ne représente des coups énormes », précise l'agent de l'ONF, en se retournant vers la plantation.

La vente de bois rapporte environ 75.000 euros chaque année. « Une fois tous les frais retirés, on gagne environ 30.000 euros, confie le maire. Cette activité apporte donc une source de revenu mais aussi de l'emploi et une économie locale, tient à ajouter Christian Bouthillon, président du Syndicat des forestiers privés de Creuse. Mais il s'agit d'un travail de longue haleine. Sur plusieurs générations même.

Un résineux met 55 à 60 ans à être bon pour la coupe. « Les investissements que l'on fait aujourd'hui bénéficieront aux générations suivantes », insiste Christian qui a peur que dans une société de l'urgence on néglige un peu trop le patrimoine forestier. Anticiper, penser sur le long terme, est-ce encore possible ? ■

EN CHIFFRES

2.500 ha
Superficie sur laquelle s'étend Saint-Junien-la-Brègère.

53 %
de boisements, des résineux (80 %) et des feuillus (20 %).

DÉGÂTS DES ROUTES

Polémique. Pour répondre au problème de dégâts des routes, comme à Saint-Martin-Château, la sous-préfète a mis tous les partenaires autour de la table. D'après Florence Tessiot, il existerait des solutions. Il y a deux cas possibles. Dans le premier, les dégradations accidentelles, il faut privilégier la discussion pour savoir qui intervient à ce moment-là et c'est le principe du pollueur payeur qui s'applique. Dans le cas de l'usure normale des routes, la solution ne peut passer que par la fiscalité. C'est aux élus de réfléchir aux sources fiscales qui existent. Les taxes sur les entreprises forestières ne sont pas encore mises en place partout.

Renforcer l'utilisation du bois dans la construction

Florence Tessiot, sous-préfète d'Aubusson, a évoqué son désir de voir la filière bois se développer davantage dans le département et en région Limousin.

« Scier, couper du bois, réaliser des plaquettes de bois énergie, tout ça, on sait faire, constate la sous-préfète. Mais les produits de deuxième ou troisième transformation, on pêche encore. »

« Pourtant, il existe aussi des traitements spécifiques pour les poutres destinées aux maisons. On pourrait renforcer l'utilisation du bois dans la construction », suggère la sous-préfète avant de rappeler que la



EN VISITE. Florence Tessiot, sous-préfète d'Aubusson. PHOTO JULIEN RAPEGNO

Creuse possède pas mal de feuillus, des hêtres et des chênes notamment. Des châtaigniers également. Quant au douglas, encore méconnu dans la région, il est pourtant adapté au climat local et très résistant.

La Creuse pourrait donc mieux faire. Mais la sous-préfète reste réaliste. « Pour cela on n'a pas forcément la possibilité d'installer une entreprise de cinq cents personnes en Creuse et notre richesse ce sont les PME qui travaillent déjà ensemble. La solution ne serait-elle pas de renforcer les relations entre elles ? » ■